



HISTORIQUE DE RIDE ON LILLE

**Genèse d'une randonnée urbaine :
la "*Lille Friday Night Roller*"
(décembre 1999 - juin 2000).**

Quand l'improbable a (presque) lieu ...

Par Eric Passavant

© Revue Autrement.

Genèse d'une randonnée urbaine : la "Lille Friday Night Roller" (décembre 1999 - juin 2000).

Par Eric Passavant

© Revue Autrement.

Quand l'improbable a (presque) lieu.

Les randonnées urbaines hebdomadaires en roller dérangent. Elles dérangent les usages traditionnels de la ville. La place du roller dans l'organisation urbaine est mal définie : selon les articles R217 et R219-4 du code de la route, le patineur est soumis aux mêmes règles de circulation qu'un piéton alors que sa vitesse est plus proche de celle d'un cycliste sans toutefois disposer d'un dispositif de freinage aussi efficace. Elles dérangent les préfetures, responsables de la sécurité et de l'ordre public, qui rechignent à mobiliser aussi souvent des forces de police déjà débordées par l'ampleur de leurs missions. Elles dérangent les mairies dans la mesure où elles occasionnent des perturbations supplémentaires de la circulation automobile susceptibles de générer des mécontentements. Influencées par l'image de pratique à risque du roller, ces institutions craignent également, en donnant leur accord, d'engager leur responsabilité en cas d'accident. Elles dérangent les services des sports car elles n'intègrent pas les structures traditionnelles du mouvement sportif et, sans être des organisations privées commerciales, ne répondent pas aux critères traditionnelles de reconnaissance (en terme de nombre d'adhérents, de résultats sportifs...). Enfin, elles dérangent les instances sportives fédérales qui les perçoivent comme une nouvelle concurrence sur le marché de l'offre locale. L'accumulation de ces résistances ou de ces réticences rend improbables les randonnées en roller dans les grandes agglomérations.

D'autant qu'à Lille, il existe déjà une "*grande fête du roller*" qui reçoit l'agrément de toutes les autorités car elle répond parfaitement aux critères implicites de l'animation légitime de centre ville : rigueur et transparence de l'organisation garantie par une institution reconnue, caractère ponctuel, périodicité annuelle, promotion par les grands médias traditionnels assurant une mobilisation de masse, association d'une logique de spectacle et d'une logique de participation festive. Il s'agit de *Roller in Lille*, créé en 1996 à l'initiative du magasin Décathlon de la Grand-Place et organisé par les étudiants de maîtrise de l'IUP des Sciences de Gestion. Cette manifestation se déroule tous les ans au mois de mai pendant tout un week-end : le samedi est consacré à des démonstrations au sein d'un skate-park, une randonnée ouverte à tous sur un parcours balisé a lieu le dimanche. La première année, *Roller in Lille* a rassemblé 120 participants, 300 en 1997, 520 en 1998, 1000 en 1999.

Par ailleurs, au printemps 1999, un groupe d'une quarantaine de patineurs passionnés avait bien essayé d'impulser une dynamique. Ils se retrouvaient toutes les semaines et sans aucune autorisation pour sillonner la ville. Mais, inorganisés et sans réelle promotion, ces rendez-vous n'ont pas survécu à l'été.

Pourtant aujourd'hui, la *Lille Friday Night Roller* existe bel et bien. Alors que le 17 mars 2000, la première randonnée ne rassemble que 200 personnes, ils sont plus de 600 à participer à la 11ème édition, le 2 juin. La manifestation est autorisée par la préfecture et encadrée par les motards de la police nationale. Une association non affiliée à la Fédération Française de Roller Skating, *Ride on Lille* (ROL), en assure l'organisation. Un fanzine, proposé à prix libre lors de chaque randonnée, et un site internet avec forum et chat¹ (3000 connections enregistrées entre le 30 mars et le 10 juin) informent les participants. 14 articles de presse, sept passages télévisés nationaux et régionaux, une dizaine de radios ont participé à la promotion de la randonnée. Cependant, cette profusion masque un demi-succès : paradoxalement, la *Lille Friday Night Roller* est toujours indésirable dans les rues

¹ Le forum permet de laisser et de lire des messages. Le chat offre un dialogue en direct avec d'autres connectés.

de Lille. Ainsi, la courte histoire de cette randonnée se confond-elle avec celle de ses difficultés pour exister, se faire reconnaître et accepter par les autorités préfectorales, municipales et sportives.

Les grandes étapes d'une reconnaissance officielle ambiguë.

Les objectifs initiaux de la *Lille Friday Night Roller* sont simples et reprennent assez précisément l'esprit dans lequel se déroulent les randonnées parisiennes : organiser tous les vendredis soirs des manifestations gratuites, amicales et ouvertes à tous, encadrées par des patineurs confirmés (les *staffers*), dans les rues de Lille. Ils sont définis dès le mois de décembre 1999 par les deux initiateurs : Thierry, 21 ans, étudiant en première année de DEUST informatique et Matthieu, 24 ans, technicien informatique dans une société de prestation de services.

Ces intentions se sont complexifiées avec les contraintes spécifiques qu'ont dû s'imposer ou subir dès le début de l'aventure, les deux fondateurs. Tout d'abord, il était indispensable de rassembler d'autres passionnés de roller susceptibles de s'investir dans ce projet. Conscients qu'à eux seuls ils ne pouvaient le mener à bien, ils ont très rapidement cherché à le diffuser de différentes façons, tout en essayant d'en garder la maîtrise : bouche à oreille, distribution sauvage de *flyers*, affichage dans les grands magasins de sport, mobilisation de la presse... Un premier article qui paraît dans le supplément magazine de la Voix du Nord en janvier 2000, permet d'associer au projet une nouvelle recrue, Jean-marc, 33 ans, militaire de carrière. Ensuite, il fallait rapidement intéresser des sponsors qui pourraient prendre en charge les frais généraux de la randonnée (assurance, achat du matériel de sécurité, photocopies...), tout en conservant une certaine indépendance, c'est-à-dire sans entrer dans une logique purement commerciale de promotion. *"On bute sur le côté commercial. On ne veut pas qu'il y ait derrière du business ou quelque chose comme ça. Ce n'est pas notre but. On a été voir quelques magasins... des personnes que l'on connaissait et qui voulaient nous aider... Mais on s'est vite rendu compte qu'elles voulaient récupérer le truc dans un but commercial, qu'ils disaient que c'étaient eux qui montaient le projet"*. (Entretien avec Matthieu réalisé le 24/02/00). En fait, Matthieu et Thierry assureront à leurs frais les premières randonnées. Enfin, ils souhaitaient obtenir dès la première édition les autorisations de la préfecture, de la mairie et du commissariat central. Considérant que l'expérience des randonnées parisiennes, au départ *"sauvages"* et qui rapidement s'imposent par leur succès, ne pouvait être reproduite à Lille, ils décident de *"jouer la transparence"* avec les autorités locales dans le but d'obtenir le plus rapidement possible leur confiance. Si ils s'engagent dans cette voie, c'est non seulement parce qu'ils souhaitent garantir au maximum la sécurité des participants et mais aussi parce que, contraints d'être médiatisés, ils ont tout de suite été personnellement identifiés au projet. *"Faire quelque chose en sauvage... c'est dangereux, parce qu'il y aura des voitures... On pourrait faire quelque chose de sauvage en se planquant, sans se faire prendre, ça peut être bien... Mais là, ce n'est plus possible... Si il arrive un accident, on est derrière, on est connu, il est de notre faute."* (Entretien réalisé avec Matthieu le 24/02/00).

A la fin du mois de janvier 2000, trois cahiers des charges identiques, qui prévoient la première randonnée le 03 mars, sont donc déposés dans les administrations. Le premier va *"voyager"* dans différents services de la préfecture (manifestation sur parcours routier, sécurité routière, manifestations revendicatives sur la voie publique...) pour finalement aboutir, au bout de six semaines, dans les services compétents : le bureau de l'ordre public et le cabinet du préfet délégué pour la sécurité et la défense. Le second ne franchira pas la barrière de l'accueil du commissariat central. Le troisième s'arrêtera au secrétariat général de la mairie, sans jamais atteindre le service des sports. Finalement, faute d'autorisation, la randonnée du 3 mars est annulée. La mairie de Lille demande l'accord préalable du commissariat central, qui attend celui de la préfecture, qui avant de statuer, exige une liste de 20 personnes susceptibles d'encadrer la manifestation. Elle est reportée au 17 mars et fait place à une réunion d'information et de

recrutement, qui se déroule devant la préfecture. Ce lieu n'est bien sûr pas choisi au hasard. En plus d'être connu et d'offrir un espace suffisant, il répond à la volonté de transparence vis-à-vis des autorités. Une cinquantaine de patineurs se présenteront et se verront remettre le numéro 0 du "*Cyber Rider News - 1er Fanzine régional d'infos continues sur le roller*", réalisé dans la nuit, qui décrit les objectifs de la randonnée. Vingt personnes accepteront de participer à l'encadrement de la randonnée (le *staff*) ou au bureau de l'association qui sera constitué le 7 mars (parution au Journal Officiel le 22 avril). Thierry devient président. Matthieu est chargé de la communication. Progressivement, il abandonnera cette fonction pour se consacrer principalement à la gestion du site web de l'association, créé le 30 mars. Jean-marc assure le secrétariat. Olivier (23 ans, étudiant en maîtrise de biologie) est vice-président. Pascal (22 ans, étudiant) est trésorier. Il sera remplacé au mois d'avril par Benoît (31 ans, professeur certifié de mathématiques). Brice (21 ans, étudiant en première année de droit) est chargé de la sécurité, de la formation et de l'organisation des staffers. Fredox (32 ans, infographiste indépendant) se voit confier la conception du fanzine et Pascal (la trentaine, avocat indépendant) devient responsable juridique. Les réunions de l'association sont prévues tous les mardis soirs à partir de 19 heures dans un café à thème sportif, non loin de la préfecture.

Un nouveau cahier des charges est déposé en préfecture dès le 8 mars mais ne rencontrera pas plus de succès que le précédent. Le 17 mars, la randonnée est à nouveau interdite. Bien qu'informé le matin même, Thierry décide son maintien et en fait la promotion dans une interview en direct sur l'antenne de Radio-France Fréquence Nord. A 20 heures, quelques 200 patineurs sont réunis place de la République face à une compagnie de CRS. La menace est claire. Si les patineurs empruntent la chaussée, ils commettent une infraction de première classe : la somme de 75 francs multipliés par le nombre de participants devra être réglée par l'organisateur. Finalement, avec le concours de Pascal, l'avocat de l'association, et sous la pression des médias présents sur place (M6, La Voix du Nord, Nord-Eclair et Radio-France), un compromis est trouvé. Puisque les randonneurs sont considérés comme des piétons, rien ne leur interdit de circuler librement sur les trottoirs. La randonnée aura donc lieu sur les trottoirs. Le 24 mars, même scénario, sans les CRS. Les 200 randonneurs sont répartis en trois groupes et circulent entre 21 heures et 22 heures 30 sur les trottoirs lillois, encadré par cinq motards de la police nationale. Non sans ironie, le numéro 2 du fanzine, devenu "*ROL News*", reprend le titre d'un article paru dans Nord-Eclair le dimanche 19 mars : "*L'interdiction de rouler des patins ???*".

Le mardi 28 mars, un premier compromis se dessine. Une réunion rassemble à la préfecture le commandant de la police nationale, le chef de cabinet du préfet, le chef du bureau de l'ordre public, le chef de la brigade motorisée, le chef de la police municipale, un représentant du service des sports et trois membres de l'association. La randonnée sera autorisée sous réserve d'un parcours qui n'emprunte pas les grands axes de circulation de Lille. Le vendredi 31, elle se déroule donc sur quelques kilomètres dans le centre-ville, escortée par la police nationale. Cependant, le mercredi 5 avril, tout doit être renégocié. La préfecture pose de nouvelles exigences : une randonnée hebdomadaire ne sera autorisée que si les staffers reçoivent une formation à l'école de police et si elle n'emprunte pas les rues de Lille intra-muros. Un parcours de dernière minute est donc mis au point pour la quatrième édition, le 7 avril. Le rendez-vous est toujours donné devant la préfecture à 20 heures mais, à partir de 21 heures, les patineurs doivent rejoindre, en empruntant les trottoirs, le parking de la Communauté Urbaine de Lille (CUDL), de l'autre côté du périphérique et à l'extérieur de Lille. De là, ils se dirigent vers Roubaix en empruntant la contre-allée de la voie rapide, le long du tramway et de la piste cyclable. Le retour s'effectue sur la même voie mais de l'autre côté. Le cortège se disloque sur le parking de la CUDL vers 23 heures.

A partir du mercredi 12 avril, les relations se tendent avec les autorités. Thierry, qui venait déposer une demande d'autorisation pour un nouveau parcours dans Lille se voit interdire l'entrée de la préfecture. De fait, la randonnée du 14 avril est officiellement annulée pour "*raisons de sécurité*".

Plus de 400 randonneurs, rassemblés Place de la République, sont dispersés par une compagnie de CRS. Ils se retrouveront sur le parking de la CUDL, pour une "*randonnée sauvage*" qui suit le même parcours que la semaine précédente. L'association lance alors une pétition et décide d'une randonnée revendicative dans les rues de Lille pour le 28 avril. La randonnée du 21 sera également annulée "*en raison des incidents tragiques de Lille-sud*". Des affrontements avec les forces de l'ordre se sont déroulés suite à la mort d'un jeune lors de son interpellation alors qu'il tentait de voler une voiture. Seule une poignée de randonneurs se retrouvera, sous la pluie, sur le parcours devenu habituel. La randonnée revendicative du 28 avril sera un échec. Compte-tenu des intempéries, les organisateurs (l'association ROL, une association pour la promotion du vélo en ville et une association "*d'écologistes alternatifs*") décident son annulation². Pourtant des consignes très précises ont été diffusées sur le forum internet pour préciser ses objectifs et ses slogans : "*Vendredi 28 avril, c [c'est] une rando revendicative, une sorte de manif' comme les sans pap', gare à ceux qui oublient leur pancartes ou banderoles... Les textes : les sans statuts dans la rue, on veut rouler à Lille, aménager des pistes cyclables pour le roller, prévoir un budget pour les transport écologiques, roller, vélo, même combat ! Changeons de statut, y en a marre d'être piétons... Evitez CRS SS, ou préfet enc... même si vous êtes nombreux à la penser...*"³ (Message du 16/04/00). Ce revers marquera la fin de la période revendicative de l'association, même si l'autorisation de rouler dans les rues Lille n'est toujours pas accordée.

Le jeudi 4 mai, le président de ROL fait une fois de plus le tour des administrations pour plaider la cause des randonneurs. Un nouveau parcours est déposé à la préfecture qui ne se prononcera que le lendemain. Il sera refusé. A la mairie de Lille, le secrétariat général attend l'accord de la police nationale (qui escorte déjà la randonnée) pour donner son avis. L'agenda du premier adjoint aux sports est trop surchargé pour un rendez-vous. Par contre, la surprise vient du commissariat central. L'escorte motorisée n'est plus possible ("*Après, les cyclistes et les joggers demanderont la même chose...*"), de même que le rassemblement devant la préfecture. Deux compagnies mobiles seront appareillées pour l'empêcher. Thierry est menacé de poursuites devant le tribunal correctionnel. En cas d'accident ou d'incident, il sera placé en garde à vue, jugé pour mise en danger de la vie d'autrui et incarcéré. Un courrier officiel de l'avocat de l'association, rédigé le matin du 5 mai, lèvera ces menaces. 420 randonneurs empruntent le parcours habituel, à l'extérieur de Lille, encadrés par les motards de la police nationale. Par dérision, tous les membres de l'association sont déguisés en bagnard : pantalon, veste et chapeau blancs à ligne noire. Le fanzine n°7, dans un article titré "*Des menaces à l'encontre de Thierry*", relate les événements et conclut : "*Bon, c'est le discours qu'on lui tient toutes les semaines depuis un mois ! Bon maintenant si il y a des prisonniers qui veulent apprendre le roller à Loos [prison de Lille], pourquoi pas, y a peut-être moyen de faire des randos là-bas au moins.... Trêve de plaisanterie, ça commence à bien faire !*". Cette allusion s'adresse directement à la Ligue Régionale de Roller-Skating, qui selon l'association, plutôt que de répondre aux attentes du plus grand nombre, propose des initiations de roller aux prisonniers.

Depuis lors, un compromis semble s'être instauré. Les randonnées sont autorisées par la préfecture, à condition qu'elles se déroulent en dehors de Lille. Les vendredis 12, 19 et 26 mai, elles empruntent le parcours habituel et ne rassemblent qu'entre 150 et 200 participants, à cause des conditions climatiques. Le 2 juin, un nouvel itinéraire est une fois encore rejeté. Les 600 randonneurs se rassemblent non plus devant la préfecture mais sur l'esplanade d'Eura-Lille à proximité du parking de la CUDL. L'association poursuit sa structuration. Une équipe de patineurs de vitesse est constituée et s'engage dans les courses organisées par la fédération. La vente de carte d'adhérents est décidée, à la fois pour financer les activités de l'association et pour matérialiser son audience. Le 30 mai, les réunions du mardi soir, considérées comme des moments d'échanges d'informations plus que de travail efficace sont annulées. Sous l'impulsion de Pascal, une

² Les chaussées humides sont glissantes et rendent périlleux les déplacements en roller.

³ Pour rendre compte de l'orthographe utilisée sur internet, nous retranscrivons fidèlement les textes des messages.

organisation par commission se met en place ainsi qu'un projet de refonte du bureau. Plusieurs contrats de sponsoring sont signés : avec un site internet d'informations sportives, un équipementier (Giacomelli), Fun Radio, une compagnie d'assurance... Un raid de 150 kilomètres jusqu'en Belgique est organisé le week-end de la Pentecôte. La constitution d'une liste pour les prochaines élections municipales est même envisagée. Le lundi 5 juin, la randonnée est officiellement reconnue par la Mairie de Lille à l'occasion d'une réunion entre huit membres de l'association, l'adjoint au maire chargé des sports et directeur du service des sports : elle devrait être inscrite dans le bulletin de l'Office Municipal des Sports.

Un répertoire étendu d'actions.

Pour faire reconnaître leur cause, les promoteurs de la *Lille Friday Night Roller* ont élaborés, en mobilisant dans un délai très court plusieurs réseaux, un répertoire d'actions spécifique⁴. Ces formes, que seule la logique d'exposition nous contraint de différencier, ne sont pas exclusives.

- Le harcèlement administratif.

Opiniâtre, Thierry a toujours suivi de très près l'évolution de la position des administrations face à la randonnée, n'hésitant pas à faire parfois preuve d'un certain dirigisme. *"Ce qui m'a vraiment pris la tête, c'est que c'est moi qui devait suivre le dossier... ils ne se le passaient jamais. Donc, à chaque fois, j'allais les voir : 'Il est où mon dossier ?'. Ils passaient deux ou trois coups de fil, ils arrivaient à le retrouver et donc j'allais dans le bureau pour demander comment cela se passe. C'était vraiment du ping-pong... Je devais me déplacer en leur disant : " Il ne faut pas le perdre, c'est une demande d'autorisation ". Il fallait vraiment pousser le dossier."* (Entretien réalisé le 28/03/00). Au détriment de sa scolarité, il organise régulièrement, seul ou à l'aide de quelques volontaires, des "sitting" dans les couloirs.

- Le jeu avec les règles.

Les organisateurs de la randonnée sont quelque peu revenus sur leurs ambitions premières de transparence. En fait, le respect de cette règle du jeu s'est progressivement transformé en jeu avec la règle. Cette évolution ne résulte pas d'une stratégie délibérée mais beaucoup plus d'une nécessité de traitement des problèmes dans l'urgence. Ce fût le cas pour la randonnée du 17 mars, maintenue bien qu'interdite. Au dernier moment, toutes les conditions étaient alors réunies pour engager des négociations avec les forces de l'ordre dans une position favorable : présence de 200 randonneurs, des médias, de l'avocat de l'association. Dans ce sens, jusqu'au 12 mai, les randonnées ne sont pas officielles, puisque non autorisées. Elles ne sont pas non plus "sauvages", puisque les autorités sont systématiquement informées de leur déroulement.

- Le double usage du nombre.

L'argument du nombre est classiquement utilisé par les groupes de pression comme un facteur de représentativité et de légitimité⁵. Etant donnée qu'elle ne peut fournir un nombre officiel d'adhérents, l'association instrumentalise les randonneurs de deux façons. Les menaces de

⁴ La notion de répertoire d'action collective est empruntée à Charles Tilly qui désigne ainsi "les moyens établis que certains groupes utilisent afin d'avancer ou de défendre leurs intérêts". Elle lui permet de caractériser l'évolution des moyens de protestation dont les groupes disposent entre le XVIIème et le XIXème siècles. **Tilly C.**, *La France conteste, 1600-1980*, Fayard, 1986.

⁵ **Offerlé M.**, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Ed. Montchrestien, 1994.

manifestation revendicative, comme celle prévue le 28 avril, visent une démonstration de puissance dans le sens du changement, l'illustration des capacités de nuisance matérielle ou symbolique. Le groupe de randonneurs est également présenté comme force d'inertie, un rassemblement d'individus isolés impossibles à manœuvrer. *"Ne pouvant imposer à 400 individus (peut-être plus, peut-être moins, selon la météo) de se rassembler à un endroit plutôt qu'un autre, préférant les voir encadrés à partir de la Place de la République, plutôt que dispersés sur les trottoirs du centre de Lille jusque la CUDL, nous avons décidé au seul motif de sécurité, de prévoir à nouveau un départ Place de la République⁶."* (Courrier adressé au commissariat central le 5 mai).

- La pression médiatique.

Il ne fait aucun doute que les médias sont un moyen de pression déterminant. Il faut dire que les randonnées leur fournissent l'occasion de produire des images ou des récits nouveaux et dynamiques. Les journalistes, souvent eux-mêmes adeptes du roller, sont tout acquis à sa cause. Cependant, il ne faut pas sous-estimer la capacité des membres de l'association à les mobiliser. Ainsi, les journalistes de TF1 sont contactés à Lille-sud au mois d'avril sur les lieux des incidents qui viennent de se dérouler, ceux de France 3 par l'entremise d'un fonctionnaire du commissariat central, l'antenne régionale de M6 est très régulièrement tenue informée. *"[...] après le local, on passe en national, d'abord les pubs sur un radio, en émission nationale, un article sur moi dans Elle de ce moi-ci, et la cerise sur le gâteau, Jean Pierre Pernault a parlé de la rando du vendredi soir à Lille au JT de 13 heures sur TF1, en disant que ça bougeait bien du côté de Lille... Ils pensent même débarquer bientôt sur la capitale des Flandres pour nous filmer, c'est pas trop mal qu'un jour peut-être je vous expliquerai comment on s'y prend, c'est tout un réseau de relations à travailler [...]. Quod je vous dis que je travaille mes relations, vous en avez la preuve. Au niveau local, on a un article sur moi dans le nord éclair cette semaine, aujourd'hui ou hier, et une info sur Europe 1, c'est la pêche !"* (Message sur le forum du 02/06/00).

- La judiciarisation.

Pascal, avocat et adepte du roller, est une pièce maîtresse dans le jeu de l'association face aux autorités administratives. Son expertise, qui permet de déplacer les oppositions sur le terrain judiciaire, sera sollicitée à de multiples reprises, lors des négociations avec les CRS ou par la rédaction et l'envoi de courriers officiels. *"En ce qui concerne votre volonté ou vos ordres de poursuivre, je tâche de m'assurer de la présence d'un Huissier de Justice qui pourra décrire le mode opératoire. Il va de soi qu'en cas de poursuites, nous contesterions la légalité des décisions d'interdiction de la manifestation à Lille même, au double motif d'illégalité suivant :*

- n'est pas illégal à Lille, ce qui est 18 fois légal à Paris, 2 fois à Lyon, et encore dans une quinzaine de villes en France, sauf à justifier concrètement et préalablement de la différence de traitement ;

- n'est pas illégal le 5 mai, ce qui l'était les semaines précédentes, sauf à justifier encore une fois, concrètement et préalablement, de la différence de traitement.

Au moins aurions-nous rapidement une décision du Tribunal administratif, par la voix de la question préjudicielle..." (Courrier adressé au commissariat central le 5 mai).

Le conflit latent entre Ride On Lille et la Ligue Régionale de Roller Skating.

Jusqu'à la fin de l'année 1999, la randonnée lilloise devait être organisée sous l'égide de la Ligue Régionale de Roller Skating. Du 9 août au début du mois de septembre, Thierry, licencié à la Fédération et titulaire du Brevet d'Initiateur Fédéral, a travaillé pour la Ligue dans le cadre des opérations *"Quartiers d'Eté"* financées par le Conseil Général. Il était rémunéré pour animer des

⁶ Souligné par le rédacteur.

initiations roller dans des quartiers défavorisés autour de Valenciennes. C'est dans les bureaux de la Ligue que le premier cahier des charges fût réalisé. Et puis rapidement, des désaccords sont apparus. Alors que le futur président de ROL tenait à la gratuité, la Ligue envisageait un droit d'inscription de 15 francs par personne à chaque édition, afin de couvrir les frais d'assurance. Le 20 décembre une dispute conduit Thierry à tenter l'aventure seul, contre l'avis de tous. A partir de ce moment, la Ligue aurait fait pression auprès de la Préfecture, de la Mairie et du Commissariat pour disqualifier la randonnée, principalement par l'envoi de courriers dénonçant son caractère "*sauvage*" et "*inorganisé*" donc potentiellement dangereux.

De leur côté, les membres de Ride on Lille ne manquent pas de griefs à l'encontre de la Ligue. Ils remettent en cause la légitimité des dirigeants à défendre les intérêts des licenciés dans la mesure où ils ne seraient pas eux-mêmes pratiquants et où les procédures de recrutement fonctionneraient plus sur le clientélisme et le familialisme que sur des bases démocratiques transparentes. Ils doutent de leur désintéressement, critiquent leur inertie au regard des subventions perçues et l'esprit procédurier qui les anime. Ces reproches s'adressent d'ailleurs à la Ligue Régionale plus qu'aux instances nationales⁷. Ils pourraient devenir militants : un message sur le forum d'un licencié d'une autre association de roller envisage un projet de déstabilisation : "*[...] il y a moyen de faire qqchose quand même avec la fédé nationale, ça les intéresse ce qu'on fait à Lille, par contre, ils n'aiment pas trop la ligue et leurs dirigeants, moi je dis vivement que ça change, et c à nous de changer tout ça, en rentrant à l'intérieur, moi je peux en faire déprimer plus d'un dans cette ligue [...]. Bon, si on veut contrôler la ligue, il faut d'abord en faire partie, rentrer dedans, dire ce qu'on en pense et voter aux AG... [...] pour les faire chier, on va s'amuser.*" (Message du 07/06/00)⁸. Pourtant, ces deux organisations défendent des pratiques différentes, tant du point de vue de la structure motrice que des représentations symboliques.

Randonnée roller et logique sportive fédérale.

La pratique fédérale du roller et la pratique en randonnée sont complémentaires plus que concurrentes. La Fédération Française de Roller-Skating, créée en 1910, a développé le rink hockey, avant de s'orienter en priorité vers le patinage de vitesse, le patinage acrobatique et le street hockey. Elle fait naturellement la promotion de formes de pratique conformes à l'éthique sportive traditionnelle : compétition organisée à l'aide de dispositifs standardisés permettant de garantir l'égalité des chances, rapport au temps linéaire suivant une logique de progrès, excellence sportive fondée sur recherche d'efficacité et de résultats, esprit de sérieux. Son organisation pyramidale a pour base la masse des adhérents ; la participation à une compétition supposant la souscription d'une licence. La Ligue du Nord-Pas-de-Calais compte plus de 1300 licenciés répartis dans une trentaine de clubs.

A contrario, les randonnées roller sont gratuites, sans obligation d'inscription et moins perçues par leurs adeptes comme une pratique sportive que comme un temps de sociabilité amicale et ludique. Elles rendent possible l'investissement d'un espace urbain ouvert et inaccessible autrement. A ce titre, elles comportent un caractère transgressif, toutefois largement canalisé pour être sécurisées et sécurisantes. Les formes de pratique sont mixtes dans la mesure où le collectif laisse la possibilité à chacun de rouler selon son niveau et ses aspirations. Par contre, la randonnée

⁷ Ils sont analogues à ceux des jeunes pratiquants des sports de rue à l'encontre des organisations fédérales. Voir **Basson J-C., Smith A.**, *La socialisation par le sport : revers et contre-pied. Les représentations sociales du sport de rue*, in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, juin 1998, pp. 33-39.

⁸ Nous ne sommes pas si éloignés des conflits qui, dans les années 70, opposaient les défenseurs de la course à pied sur route et la Fédération Française d'Athlétisme. Voir notamment **Defrance J.**, *Un schisme sportif, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980*, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°79, septembre 1989, pp. 76-91.

"lilloise" semble peu festive et spectacularisable dans la mesure où, contrairement à ce qu'aimeraient les organisateurs, elle se déroule sur un parcours relativement discret (voir encadré).

Description de la randonnée du vendredi 5 mai.

Il est 20 heures, Place de la République, entre la préfecture et le musée des Beaux-Arts. Les randonneurs arrivent en roller de manière très échelonnée. Le plus souvent, ce sont des groupes de 2 à 5 personnes, plutôt constitués de jeunes adultes masculins, qui ne semblent pas défendre une culture de glisse urbaine. Les tenues vestimentaires sont sobres et anodines : tee-shirt, sweat, jean. Très peu sont déguisés (4 ou 5), alors qu'ils étaient conviés à le faire dans plusieurs messages sur le forum et dans le fanzine. Elise (24 ans, psychomotricienne salariée), et Anne Constance (25 ans, étudiante en maîtrise d'histoire de l'art), proposent à prix libre, le numéro 7 du fanzine. Cette diffusion rapportera 702 francs, à peine suffisamment pour payer l'assurance de la randonnée et les photocopies.

Vers 21 heures 15, Thierry, déguisé en bagnard, donne le départ. Quatre groupes sont constitués pour se rendre, par les trottoirs jusqu'au parking de la CUDL, de l'autre côté du périphérique. Une dizaine de staffers, qui ont enfilé des chasubles fluorescentes orange, veillent à ce que chaque groupe franchisse les passages pour piétons et n'empreinte pas la chaussée. Visiblement mal à l'aise face à ces obligations, Thierry rappelle vigoureusement à l'ordre ceux qui ne les respectent pas. Quelques jours plus tard, il s'excusera de cette agressivité dans un message sur le forum. Sur l'immense parking, les petits groupes d'interconnaissance se reforment pour discuter en attendant que les motards chargés d'encadrer la randonnée n'arrivent. Gilles, qui est secouriste et a revêtu une blouse blanche pour être identifié, soigne les premières petites éraflures. Christine et Noémie prennent des photos. Thierry, Matthieu, Fredox et Brice rassemblent les staffers pour convenir d'une répartition le long du cortège. Quatre randonneurs jouent au chat et à la souris. A vive allure, ils se faufilent pour attraper l'un d'eux déguisé en tueur du film *Scream*. Après une attente d'une vingtaine de minutes, les cinq motards de la Police Nationale arrivent sous les applaudissements et la randonnée peut réellement commencer. Tout le monde est invité à franchir un petit passage pour sortir du parking, ce qui permet de compter les participants. Un cortège compact d'environ 420 patineurs plus quatre personnes en patinette et un skater s'élancent sur la contre-allée de la voie rapide en direction de Roubaix.

L'ambiance générale est bon enfant, sans tapage, sans éclat de voix ni musique. Seule une ou deux cornes de brume se font parfois entendre. Tout le monde est d'abord venu pour patiner, pour rouler, pour "*investir le bitume*". La randonnée s'arrête à chaque grand carrefour, c'est-à-dire environ tous les cinq cent mètres, pour regrouper le cortège et laisser le temps aux motards d'arrêter la circulation. Les staffers se chargent seuls des carrefours moins fréquentés. Ils sont organisés par équipe de deux : le premier prend de l'avance sur le cortège et s'arrête au milieu d'une rue perpendiculaire. Quand il est rejoint par son binôme, il lui cède sa place et va à l'avant du groupe pour le précéder sur l'intersection suivante. Une fois qu'il est relayé par une autre équipe, ce second staffer se précipite pour revenir vers son collègue déjà en attente à un autre carrefour. Ainsi, le cortège est sans cesse dépassé par des staffers qui roulent à très vive allure. Le trottoir d'un côté et la piste cyclable de l'autre leurs sont réservés. Cet exercice exige une coordination certaine et des qualités physiques indéniables. Il permet aux staffers de mettre en valeur leurs compétences techniques. A chaque arrêt, les petits groupes d'interconnaissance se reforment pour reprendre une discussion, se désaltérer ou simplement échanger des impressions sur la séquence de déplacement qui vient de s'écouler, la qualité du bitume ou les mérites respectifs. Le long du parcours, qui traverse un secteur résidentiel, les spectateurs sont plutôt rares. Ils sont surtout constitués par quelques résidents qui se mettent à leur fenêtre pour observer le passage du groupe et par des automobilistes engagés sur la voie rapide et qui se manifestent à coup d'avertisseur sonore.

Rapidement, le cortège se structure en trois parties. A l'avant, une trentaine de patineurs expérimentés, des hommes exclusivement, se mesurent. Ils sont engagés dans une course pour prendre le départ le plus rapide possible. En fait, ils cherchent à suivre au plus près sans les dépasser, les deux motards de tête. Ces derniers jouent parfaitement le jeu en faisant mugir leur moteur avant d'enclencher une vitesse, ce qui donne le départ de la course-poursuite. Quand la pause est plus longue, ils enlèvent leur casque et blaguent avec leurs poursuivants. Dans un compte-rendu de la randonnée diffusé sur le forum du site internet, Thierry, qui se présente sous le pseudonyme "*Matricule 000069*", met en valeur cette modalité de pratique : "*(...) l'ambiance était grandiose, les petites pointes de vitesse se succédèrent derrière les motards pour les inconditionnels de la vitesse. Alors, ça vous fait quoi de vous lâcher sur la route derrière les motards, puissants non ?*" (Message sur le forum du 06/05/00). Au milieu du cortège, la masse des patineurs moyens adopte le rythme de la promenade, discute, salue les spectateurs. On trouve quelques couples qui se tiennent par la main. Les rangs sont plus clairsemés à mesure où le cortège s'étire, ce qui permet à certain de tenter quelques figures de style : freinage en T, godille... En levant les bras en l'air, les randonneurs signalent une chute, un ralentissement, un arrêt ou un danger quelconque sur la chaussée. La dernière partie est constituée d'une cinquantaine de randonneurs peu expérimentés, souvent débutants ou même qui chaussent leurs patins pour la première fois. Pour eux, l'objectif est avant tout de suivre l'allure tout en préservant leur intégrité physique. L'ambiance est conviviale dans la mesure où les objectifs sont relativement homogènes et où la chute n'est pas attentatoire à l'estime de soi. Les plus aguerries n'hésitent pas à dispenser leurs conseils et à retenir ceux qui ne parviennent à s'arrêter.

Vers 22 heures 30, à mi-parcours, la randonnée s'arrête sur le parking d'un supermarché. Toujours par petits groupes d'interconnaissance, les participants s'assoient à même le bitume pour se désaltérer, téléphoner et discuter. Un patineur distribue un dépliant publicitaire pour la manifestation annuelle "*Roller in Lille*", qui suppose une inscription obligatoire et une participation de 30 francs. Les membres de l'association s'installent devant l'entrée du supermarché, sur-élevée d'un mètre par rapport au parking. Au mégaphone, Thierry délivre quelques messages. Il rappelle que la randonnée est assurée, en exhibant l'attestation, contrairement aux rumeurs dont il a eut vent ; il sollicite la générosité de chacun en échange du fanzine ; il demande aux secouristes, infirmiers, médecins, disposés à seconder Gilles, de se manifester. Enfin, il propose une ovation pour les motards, qui se sont alignés sur le trottoir, de l'autre côté d'une petite haie.

Un quart d'heure plus tard, le cortège se reforme pour le retour, qui s'effectue dans la même ambiance, toujours sur la contre-allée mais de l'autre côté de la voie rapide. Le parking de la Communauté Urbaine de Lille est atteint vers 23 heures 30 et immédiatement, les randonneurs se dispersent. Les staffers et les membres de l'association qui les ont aidés s'écroulent sur le bitume, épuisés, en sueur. Ils se retrouveront à leur café habituel pour finir la soirée autour d'un verre en visionnant le film réalisé lors de la randonnée de la semaine précédente. Thierry terminera de rédiger le bilan de la randonnée sur le forum à 4 heures 35 du matin.

Il ne faut pas confondre "*randonneurs sauvages*" et "*sauvageons*".

Le mardi 9 mai, lors de la réunion hebdomadaire de l'association, Thierry relate une rencontre impromptue sur la Grand-Place quelques jours plus tôt avec un responsable du commissariat central. Au cours de la discussion, il se voit proposer un compromis : pourquoi ne pas organiser la randonnée dans les rues de Lille-sud ? Cette répartie déclenche l'hilarité générale chez les membres de l'association. Outre l'incongruité de la scène, ce qui fait rire, c'est surtout le décalage entre les attentes des patineurs du vendredi soir et leur impossible réalisation dans des quartiers défavorisés et stigmatisés. Elle révèle aussi la méconnaissance des caractéristiques des randonneurs par les pouvoirs publics, qui semblent assimiler "*pratiquants sauvages*" et "*sauvageons*".

Pour tenter de dépasser les impressions premières, nous avons réalisé le codage de 534 décharges, remplies par les participants de quatre randonnées. Bien que visant essentiellement à dégager l'association de toute responsabilité en cas d'accident, elles comportaient également quelques questions sur les caractéristiques des participants. De plus, nous avons réalisé une enquête par questionnaire auto-administré au départ de la randonnée du 5 mai (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques des échantillons.

Date de la randonnée	17 mars	24 mars	07 avril	14 avril	05 mai
Nombre de participants estimé	N = 200	N = 200	N = 427	N = 400	N = 420
Effectif recueilli	n = 84	n = 71	N = 170	n = 108	n = 141
Forme	Décharges	Décharges	Décharges	Décharges	Questionnaire

L'absence de maîtrise dans les conditions de passation et les éventualités de double compte interdisent de globaliser les résultats. Par ailleurs, tout porte à croire que les passionnés de roller ne sont pas touchés par ces dispositifs, décharge ou questionnaire. "*L'esprit de liberté*" qu'ils revendiquent s'accorde mal avec les contraintes de remplissage d'un formulaire dont ils ne voient pas l'utilité, puisqu'ils sont sûrs de leur technique, et plus généralement avec toute forme d'objectivation. Les résultats obtenus renseignent plus sur les "*randonneurs moyens*", qui constituent cependant le plus grand nombre de participants.

- Un public d'étudiants plutôt privilégiés.

Les décharges tout comme les questionnaires confirment que la randonnée en roller est une pratique d'abord masculine. De manière relativement stable, les femmes ne représentent qu'un tiers

de la population. L'amplitude d'âge est relativement importante : de 8 à 55 ans dans l'année. Cependant, le roller est une pratique jeune et de jeunes : les 18-25 ans sont toujours majoritaires et représentent plus de la moitié des participants (Tableau 2). En outre, son recrutement est surtout local. Plus de 70% des randonneurs indiquent sur les décharges une adresse dans l'agglomération lilloise. Les autres résident dans le département du nord.

Tableau 2 : L'âge dans l'année (en %).

	17 mars	24 mars	07 avril	14 avril	05 mai
34 ans et plus	14,3	8,5	7,6	12,0	5,7
De 26 à 33 ans	14,3	15,5	17,6	16,7	32,6
De 18 à 25 ans	65,5	60,6	50,6	51,9	56,0
Moins de 18 ans	2,4	11,3	10,6	8,3	2,8
Non réponse	3,6	4,2	13,2	11,1	2,8
TOTAL	100	100	100	100	100

Les lycéens et les étudiants sont très largement majoritaires dans la mesure où ils constituent plus de la moitié des échantillons (tableau 3). Parmi les actifs, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement sur-représentés. Ce sont le plus souvent des cadres d'entreprise. Les artisans et commerçants très peu nombreux, ont été regroupés avec les professions intermédiaires, là encore dominées par des emplois dans le secteur privé. L'hypothèse d'un recrutement géographique de proximité est renforcée par les résultats du questionnaire qui montrent que 25,6% déclarent habiter encore chez leurs parents et 29% en couple dans un appartement ou une maison tandis que les locataires des résidences universitaires ne représentent que 7% de la population. Organisée le vendredi soir, la randonnée semble donc toucher assez peu les étudiants dont les parents habitent loin de Lille et qui passent le week-end avec eux.

Tableau 3 : Activité ou profession actuelle (en %).

	17 mars	24 mars	07 avril	14 avril	05 mai
Lycéens, étudiants	65,5	63,4	45,8	52,7	50,4
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	7,1	14,1	10,0	5,6	18,4
Artisans, commerçants et professions intermédiaires	14,3	8,5	8,3	7,4	14,9
Employés, ouvriers	4,8	5,6	4,1	5,6	12,1
Autres inactifs	1,2	1,4	0,6	0,0	1,4
Non réponse	7,1	7,0	31,2	28,7	2,8
TOTAL	100	100	100	100	100

Le questionnaire du 05 mai confirme que les randonneurs sont loin d'appartenir aux catégories les plus défavorisées de la population dans une région qui demeure fortement touchée par le chômage et la précarité de l'emploi. Dans la moitié des cas (tableau 4), le père est cadre ou exerce une profession intermédiaire. Parmi les 46 pères cadres supérieurs ou qui ont une profession intellectuelle, 24 travaillent dans une entreprise et le plus souvent ils sont ingénieurs, 13 sont dans la fonction publique, principalement dans l'enseignement, et 9 sont installés dans le secteur libéral, surtout dans le domaine médical. Les mères cadres supérieurs travaillent plus souvent dans l'enseignement (14 sur 21). Quand elles exercent une profession intermédiaire, il s'agit plutôt d'une profession de la santé et du travail social (19 sur 27) : infirmière, institutrice, éducatrice...

Tableau 4 : Profession des parents selon le questionnaire du 05 mai.

	Profession du père		Profession de la mère	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10	7,1	2	1,4
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	46	32,6	21	14,9
Professions intermédiaires	25	17,7	27	19,2
Employés	8	5,7	24	17
Ouvriers	12	8,5	0	0
Retraités	16	11,3	14	9,9
Au foyer	0	0	26	18,4
Non réponse	24	17,1	27	19,2
TOTAL	141	100	141	100

- La randonnée roller, une pratique ludique entre amis.

L'expérience que les randonneurs ont du roller est très variable. Ainsi, la population se répartit en trois groupes de taille à peu près identique : les débutants, les "*débrouillés*" et les confirmés (tableau 5). L'hypothèse que ces trois groupes se retrouvent dans les trois formes d'usage de la randonnée décrites ci-dessus est envisageable. Le questionnaire montre que la moitié des pratiquants ont acheté leurs rollers entre 500 et 1000 francs, les autres se répartissent équitablement autour de cette intervalle. Le lieu d'achat le plus souvent cité et de très loin est un magasin Décathlon.

Tableau 5 : Ancienneté de la pratique du roller (en %).

	17 mars	24 mars	07 avril	14 avril	05 mai
Moins d'un an	21,4	29,6	31,2	15,6	36,9
Un à moins de trois ans	35,8	24,0	22,3	20,1	35,4
Trois ans et plus	33,3	40,8	26,5	23,9	27,0
Non réponse	9,5	5,6	20,0	40,4	0,7
TOTAL	100	100	100	100	100

En dehors de la randonnée, la pratique du roller est à dominante ludique et dans une moindre mesure compensatoire et hygiénique. Dans le questionnaire du 5 mai, la plupart des personnes interrogées disent faire du roller pour se promener, s'amuser (91%), prendre l'air, se vider la tête (45,4%) ou entretenir sa forme (45,4%). Les modalités d'usage utilitaire (faire ses courses, se rendre à son travail) sont aussi rarement citées que les autres formes de pratique plus étroitement liées à la culture urbaine du roller (street, rampe, acrobatique, vitesse, hockey) : 23,4% et 22%. Très peu ont déjà participé à d'autres manifestations de roller : 12% ont suivi la randonnée "*Roller in Lille*" l'an passé et 4% (soit 6 individus) déclarent avoir fait au moins une randonnée parisienne. Le nombre de licenciés de la Fédération Française de Roller Skating est extrêmement faible (moins de 10 à chaque randonnée). De même, une très infime minorité de randonneurs déclare connaître l'existence de cette institution, qui visiblement présente un déficit d'image et de communication.

La promotion et le déroulement de la randonnée s'effectuent principalement à partir des réseaux relationnels amicaux. Les participants ont découvert cette manifestation par le bouche à oreille (plus de 20%) et dans une moindre mesure par la télévision (environ 15%), ce qui illustre l'activité médiatique de l'association. Ce poids des réseaux relationnels amicaux est renforcé par l'usage des nouvelles technologies de la communication : la moitié des randonneurs indiquent un numéro de téléphone portable et / ou une adresse internet sur les décharges. De plus, la randonnée est fréquentée avant tout pour s'amuser, se promener, s'éclater, se faire plaisir entre amis. Selon l'enquête du 5 mai, 70,9% affirment venir avec amis et 14,9% en couple. Ceux qui viennent seuls représentent 14,9% de l'échantillon. Les réseaux professionnels sont nettement moins cités dans la mesure où seulement 2,8% déclarent faire la randonnée avec un collègue de travail.

- Le sport auto-organisé va au sport auto-organisé.

Les randonneurs sont des sportifs mais pas au sens traditionnel du terme (Tableau 6). Dans le questionnaire du 5 mai, ils sont 77,3% à déclarer la pratique d'au moins une activité physique ou sportive, le plus souvent sans faire de compétition, c'est-à-dire en dehors des instances fédérales. Les randonnées roller "lilloises" attirent donc plutôt des sportifs auto-organisés. Par contre, 14,2% des randonneurs déclarent avoir abandonné leurs activités physiques et sportives qu'ils pratiquaient plus souvent dans un cadre compétitif. Ce résultat s'explique certainement en grande partie par des effets mnémoniques et conjoncturels. Il est beaucoup plus aisé de se souvenir et de signaler une pratique compétitive donc régulière et officielle.

Tableau 6 : La pratique d'activités physiques et sportives en dehors du roller selon le questionnaire du 5 mai 2000.

		Effectifs	Effectifs	%
Pratiquent actuellement une ou plusieurs activités	Sans compétition	85	109	77,3
	Avec compétition	24		
Ont pratiqué une ou plusieurs activités	Sans compétition	7	20	14,2
	Avec compétition	13		
Aucune pratique déclarée			10	7,1
Non réponse			2	1,4
TOTAL			141	100

Rares sont les activités physiques ou sportives déclarées par les randonneurs qui font référence à une pratique de glisse urbaine (tableau 7). Celles citées font plutôt référence à des aspirations hygiénistes d'entretien du corps (piscine, remise en forme, course à pied), des pratiques ludiques d'opposition (sports de raquette) et des formes d'appropriation d'espaces naturels à la périphérie des villes (Vélo, VTT). Les sports collectifs traditionnels (football, volley-ball, basket-ball) ne sont pratiqués que par quelques-uns des plus jeunes randonneurs. Ces investissements corporels discrets et sur le long terme sont conformes aux caractéristiques sociales des pratiquants.

Tableau 7 : Les activités physiques et sportives pratiquées actuellement en dehors du roller selon le questionnaire du 5 mai 2000 (n = 109).

Activités sans compétition	Nombre de citations	Activités avec compétition	Nombre de citations
Piscine	28	Tennis, badminton, squash, tennis de table	7
Tennis, badminton, squash, ping-pong	20	Football	6
Vélo, VTT, cyclotourisme	17	Athlétisme, course à pied	6
Footing, course à pied	16	Volley-ball	3
Fitness, step, musculation, aérobic, stretching, body-sculp	16	Natation	2
Ski, snow-board	4	Cyclisme, VTT	2
Autres pratiques (*)	35	Autres pratiques (**)	6
TOTAL	136	TOTAL	32

(*) Rassemble les pratiques citées moins de 4 fois.

(**) Rassemble les pratiques citées moins de 2 fois.

Les randonneurs interrogés présentent donc des caractéristiques plus proches de celles des sportifs non licenciés décrits par l'enquête de l'INSEP⁹ que des jeunes adeptes de sports fun ou des passionnés de glisse urbaine¹⁰. Ce sont des jeunes adultes résidents à Lille, souvent étudiants, issus de milieux relativement favorisés. De temps à autres, ils pratiquent le roller pour se promener,

⁹ Irlinger P., Louveau C., Metoudi M., *Les pratiques sportives des Français*, 2 tomes, INSEP, 1987.

¹⁰ Adamkiewicz E., *Les performances sportives de rue. Pratiques sportives autonomes spectacularisables à Lyon*, in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, Juin 1998, pp. 50-57. Calogirou C., Touché M., *Sport-passion dans la ville : le skate-board*, in *Terrain*, n°25, Septembre 1995, pp. 37-48.

s'amuser ou prendre l'air. Nombreux sont ceux qui viennent à la randonnée entre amis ou en couple pour des raisons analogues. Le roller semble s'inscrire dans le prolongement d'activités physiques auto-organisées ludiques, d'entretien du corps ou de plein air.

Une randonnée gérée comme une start-up ?

Dans un message anonyme laissé sur son téléphone portable au mois de mars, Thierry se voit reprocher d'avoir créé la randonnée dans une optique mercantile, comme support d'une future start-up, en vue de son insertion professionnelle. Il s'en défend vigoureusement en revendiquant l'honnêteté et le caractère désintéressé de son engagement et en insistant sur le coût financier personnel qu'il induit : plus de 6 000 francs de facture téléphonique en trois mois. Cependant, si peu fondée soit-elle, cette accusation met le doigt sur la gestion en réseau de la randonnée, qui n'est pas sans analogie avec les valeurs et les modes de fonctionnement que l'on retrouve notamment dans les sociétés informatiques liées à internet¹¹.

L'existence de la *Lille Friday Night Roller* doit beaucoup à la forte implication de quelques individualités et tout particulièrement de son président-fondateur. En effet, Thierry est seul à connaître parfaitement à la fois le système fédéral et l'univers des randonnées en roller. A 18 ans, il fonde un club de roller affilié à la fédération dans sa ville d'origine et en devient vice-président et entraîneur. Concevant son rôle comme celui d'un "*médiateur entre la mairie et les jeunes pratiquants qui faisaient du street et détérioraient le mobilier urbain*", il obtient la création d'un skate park. Son éviction du club l'an passé par des manœuvres qu'il décrit comme contraires aux statuts semble constituer le terreau des relations conflictuelles avec la Ligue Régionale de Roller Skating. Grâce à ces premières responsabilités associatives, il rencontre les dirigeants de France Roller, qui réalisaient des animations dans différentes villes de province. Au printemps 1999, il participe bénévolement à l'organisation de la sixième édition du France Roller Tour avant d'en être l'un des concurrents. Ce séjour parisien lui procure l'occasion non seulement de découvrir les randonnées en roller mais aussi de nouer des contacts avec leurs différents promoteurs. Vainqueur de plusieurs étapes du tour de France, il est sélectionné par l'association Planet Roller pour participer au 1er Marathon Européen en Roller à Tahiti, au mois de février 2000. Ainsi, il reconnaît que sans l'expérience et les conseils des responsables de France Roller, Paris Roller ou Planet Roller, il ne se serait jamais lancé dans l'aventure des randonnées lilloises.

Outre ces relations, maintenues par des échanges réguliers via internet, Thierry développe une capacité indéniable à gérer simultanément des réseaux de différents ordres. Malgré son jeune âge et le décalage, qui peut surprendre au premier abord, entre une allure plutôt juvénile et un certain aplomb, Thierry paraît aussi à l'aise devant les caméras de télévision que lors d'une réunion en préfecture face aux personnalités locales. Il sait parfaitement s'adapter aux attentes de ses interlocuteurs, développant pour les journalistes un discours sur les valeurs de la "*communauté roller*" et défendant avec les autorités administratives, vêtu d'un costume-cravate sombre, une argumentation sur les vertus du roller comme moyen de transport écologique. Parallèlement à ce travail de lobbying, il a pu très tôt s'assurer du soutien de certains fonctionnaires. Il connaît ainsi certaines décisions avant qu'elles ne soient rendues publiques. Cette facilité à nouer des contacts avec des individus aux caractéristiques très différentes est déterminée en grande partie par la faible attention qu'il accorde aux statuts ou aux positions dans des rapports hiérarchiques, comme le révèle par exemple son explication à propos de la présence des CRS lors de la randonnée du 17 mars. "*Le 16 mars, je faisais du roller à deux heures du matin, Place de la République. Et puis, je vais voir le flic qui était dans sa guérite, enfin à côté. A mon avis, il était un peu aviné. Je ne voulais pas me foutre de sa gueule, j'avais simplement envie de lui parler. Je lui fais : 'Eh ! t'es au courant pour la*

¹¹ Castells M., *L'ère de l'information, La société en réseaux*, Tome 1, Fayard, 1998.

rando roller ?' *Il me fait : 'Quoi la rando roller ?' Je lui donne un flyer et je lui dis : 'Bah tu vois, il y a une rando roller à République... On sera plusieurs milliers'. Tu vois le genre, je voulais lui montrer que c'était important. 'Attends j'appelle mon chef'. Il appelle son chef et il lui demande si il est au courant pour la rando roller. Il avait du mal à lire le flyer, il épelait les mots. Il dit : 'Oui, il y a l'organisateur qui est là et il voudrait savoir si il y aura des motards pour l'encadrer'. Le chef : 'Bougez pas, j'arrive.' Alors le chef arrive dans son bus avec plein d'autres... Là, je me suis dit que j'avais peut-être fait une connerie parce qu'ils allaient nous empêcher de partir le lendemain. Donc, dans la nuit, ils ont fait leur petite cuisine et tout... Le lendemain, j'apprends par les fonctionnaires acquis à notre cause que le préfet est au courant et qu'il a fait un arrêté pour qu'il y ait des CRS parce qu'ils pensaient qu'on allait être hyper-nombreux. C'est comme ça que les CRS sont arrivés, parce que dans la nuit, je suis allé voir un flic dans sa guérite." (Entretien réalisé le 28/03/00).*

De plus, Thierry conçoit sa vie comme un succession de projets qui n'ont de sens que parce qu'ils génèrent des activités de mise en réseau. Une fois qu'ils sont réalisés, ces projets sont abandonnés ou mis en concurrence avec d'autres¹². Ainsi est-il président contre son gré, non pas parce qu'il refusait cette responsabilité mais parce qu'il craignait de se trouver enfermé dans une structure. *"Au début, je ne voulais pas. Je voulais faire le truc et m'arrêter là... passer à autre chose tout en continuant de participer aux randos. Et puis, comme c'est moi qui est le plus au courant des dossiers, tout le monde m'a incité..."* (Entretien réalisé le 28/03/00). Tout en essayant de pérenniser l'existence de la randonnée, il s'investit dans la mise en place d'une équipe de vitesse pour concurrencer celles des clubs fédérés, organise un raid en roller jusqu'en Belgique, sollicite des sponsors pour sa participation au prochain France Roller Tour, prépare l'écriture de la *"Bible du roller"*, la création d'un musée... Il est fort probable que cette capacité peu raisonnée à se lancer dans de multiples projets qui peuvent paraître trop ambitieux tout en parvenant à les mener à terme se soit progressivement renforcée au cours des dix ans passés chez les Scouts de France. Son père, militaire de carrière à la retraite (adjudant-chef), en était lui même l'un des animateurs régionaux.

Enfin, la manière dont Thierry envisage le fonctionnement de l'association *Ride on Lille* révèle la confiance excessive qu'il accorde dans la capacité de tous à s'y impliquer de manière autonome. Lors de la réunion hebdomadaire du 2 mai, il présente rapidement une trentaine de pochettes portant sur différents aspects d'organisation de la randonnée : définition des parcours possibles, projets d'animation, recherche d'une assurance bon marché, recherche de sponsor, organisation de la pharmacie, possibilités de ravitaillement, inscription du site de l'association sur les moteurs de recherche... Chacun, majeur ou mineur, devait se porter volontaire pour prendre en charge un ou plusieurs projets. Or, cette distribution était indépendante des fonctions déterminées par les statuts de l'association. Elle ne prenait pas compte non plus le fait que les personnes présentes étaient disposées ou non à s'investir. Enfin, elle concurrençait les nombreuses actions que Thierry menait parallèlement. Ce fonctionnement imposait de répartir chaque semaine les mêmes tâches, sans que l'on sache qui en était antérieurement chargé. Jugées peu efficaces, ces réunions hebdomadaires ont été finalement remplacées au début du mois de juin par un fonctionnement plus traditionnel, avec des commissions placées sous l'autorité d'un responsable. De cette façon, Thierry espère que les randonnées seront organisées malgré son absence pendant les vacances d'été. La reconnaissance de la municipalité et la pacification progressive des relations avec la Fédération participeront à leur pérennisation.

¹² Cette dimension est repérée comme une des caractéristiques de la cité par projets par **Boltanski L.** et **Chiapello E.**, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999, p. 166 et suiv.